

REUNION DU 3 DECEMBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL BLANDOUET – SAINT JEAN
--

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 18

Votants : 18

L'an deux mil vingt, le trois décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle de Saint Jean Sur Erve en raison de la crise sanitaire afin de respecter les gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 26 novembre 2020

PRESENTS : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme Viviane DECAT, Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme GRASSIN Agnès, Mme GRASSIN Camille, M. LACAULT Eric, M. LEMAITRE Alain, Mme MARSAIS Mélanie, Mme MEZIERE Annick, M. PODEVIN Théophile, Mme ROBINO Gwenaëlle, M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu à l'unanimité

Une minute de silence a été faite pour rendre hommage au professeur Samuel PATY

Informations diverses

- Devis signé pour changement de radiateur mairie de Blandouet 360.00 € ttc
- Devis signé entretien adoucisseur d'eau école (1 fois par an) société aquabelle du Mans 108 € ttc

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Devis : allée rue nationale et parking plateforme des déchets, d'accord à l'unanimité

N°1 : Adhésion au Réseau des Collectivités

L'association Synergies propose aux communes mayennaises de valoriser leurs expériences innovantes et d'échanger sur leurs pratiques en matière d'aménagement durable du territoire. L'objectif de cette action vise à multiplier les réalisations prenant en compte les enjeux du développement durable. Au vu des nombreuses opérations durables conduites en Mayenne, les connaissances acquises par les élus et leur vécu de terrain méritent d'être partagés.

En adhérant, la collectivité s'engage à :

- Partager ses expériences
- Contribuer à la vie du réseau
- S'appuyer sur le réseau pour avancer dans ses propres projets
- Soutenir le réseau via une adhésion

Le réseau, piloté par un comité et animé par l'association s'engage à :

- Organiser des visites de réalisations, réunions d'informations et témoignages, formations...
- Offrir un appui individuel
- Communiquer sur les initiatives durables mayennaises
- Partager et mettre à disposition des adhérents des ressources documentaires

Coût de l'adhésion de 300.00 €

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'adhérer au Réseau des Collectivités engagées vers le développement durable, animé par l'association Synergies
- **DESIGNE** comme représentant titulaire Mme Viviane DECAT et représentant suppléant M. Jean-Claude BOUGEANT

N°2 Nomination d'un correspondant défense

Créée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation de développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de nommer M. LACAULT Eric

N°3 : Mise en vente atelier communal de Blandouet

Suite visite avec M. WAROT, M. BEAUPIED et M. JARDIN de la société Sogesim, le bien est estimé entre 26 000 et 30 000 €.

Proposition de mandat de vente avec Sogesim

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de signer un mandat de vente avec SOGESIM
- **DECIDE** de vendre le bien au prix de 25 000 € net vendeur

N°4 : Participation financière à la destruction des nids

M. le Maire propose au conseil municipal de participer à hauteur de 50 euros pour la destruction des nids de frelons asiatiques pour les particuliers. En général, le prix de la destruction est de 100 €.

Voici les modalités :

- Présentation de la facture acquittée par le propriétaire
- Fournir un RIB
- Participation à hauteur de 50 euros
- Date d'effet à partir du 1^{er} octobre 2020

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de participer à hauteur de 50 euros pour la destruction des nids de frelons asiatiques selon les modalités nommées ci-dessus à compter du 1^{er} octobre 2020

N°5 : Travaux : Aménagement de l'ancienne cantine en salle des associations et création de sanitaires – Exonération des pénalités de retard

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que, par délibération du 21 janvier 2020, le conseil a validé l'attribution des lots aux entreprises retenues.

Le délai d'exécution des travaux était de 4 mois.

Selon l'article 8 du CCAP, il est prévu des pénalités de retard.

Monsieur le Maire explique que suite à la période de confinement et au retard des livraisons, le délai d'exécution n'a pas pu être respecté.

Suite à un mail de la trésorerie, il réclame une pièce justificative, plusieurs propositions :

- Soit un avenant prolongeant le délai d'exécution du marché signé par les différentes parties
- Soit les ordres de service interrompant les travaux pour une période correspondant
- Soit une délibération du conseil municipal motivant la non-application des pénalités prévus à l'article 8 du CCAP

Monsieur le Maire propose la 3^{ème} solution aux membres du conseil municipal

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de ne pas appliquer des pénalités prévues à l'article 8 du CCAP concernant les travaux d'aménagement de l'ancienne cantine en salle des associations et création de sanitaires.

N°6 : Approbation des projets de travaux sur 2021

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les différents projets de travaux sur 2021 :

- 1) Aménagement de la mairie annexe de Blandouet au rez-de-chaussée dans le logement communal actuel au 4 place Adam Becker
- 2) Réaménagement du logement communal au 1^{er} et 2^{ème} étage dans le même bâtiment
- 3) Création de 2 ou 3 places de stationnement rue du Bourrelier à Blandouet

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de valider les projets afin de demander les subventions

N°7 : Demande de subvention – Aménagement d'un ERP (mairie annexe de Blandouet) au rez-de-chaussée et réaménagement du logement communal au 1^{er} et 2^{ème} étage au 4 place Adam Becker

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes subventions que la commune peut prétendre par rapport à l'aménagement d'un ERP et réaménagement du logement communal.

Ce projet rentre dans le cadre :

3D : Réhabilitation, restauration, entretien ou construction des bâtiments communaux et intercommunaux.

Le montant du plafond d'investissement subventionnable est de 500 000 € au taux de 30 %

Travaux	130 000.00 € ht	DETR	48 180.00 €
Honoraires architecte	7 600.00 € ht	Fonds de concours	25 000.00 €
Bureau de contrôle	2 500.00 € ht	Conseil Régional (20%)	32 120.00 €
Diagnostic amiante et plomb	500.00 € ht	Auto-financement	55 300.00 €
Imprévu	20 000 € ht		
TOTAL DEPENSES	160 600.00 € ht	TOTAL RECETTES	160 600.00 €

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'approuver le projet d'aménagement de la mairie de Blandouet au rez-de-chaussée et au 1^{er} et 2^{ème} étage du même bâtiment, le logement communal
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Maire délégué à solliciter une subvention au titre de la DETR 2021 pour le projet ci-dessus
- **APPROUVE** le plan prévisionnel des travaux

N°8 : Demande de subvention – DSIL 2021 – Grandes priorités – au titre de la rénovation thermique au 4 place Adam Becker

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes subventions que la commune peut prétendre par rapport au changement du mode de chauffage, isolation (murs et les sous toits) et VMC dans l'aménagement d'un ERP et réaménagement du logement communal.

Ce projet rentre dans le cadre :

- La DSIL – grandes priorités, changement du mode de chauffage, pompe à chaleur

Le montant du plafond d'investissement subventionnable est de 500 000 € cela peut atteindre 80%

Pompe à chaleur,	40 000.00 € ht	DSIL 2021	80 % soit 32 000.00 €
------------------	----------------	-----------	-----------------------

isolations, VMC			
		Autofinancement	8 000.00 €
TOTAL DEPENSES	40 000.00 € ht	TOTAL RECETTES	40 000.00 €

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'approuver le projet de changement du mode de chauffage, isolation et VMC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le Maire délégué à solliciter une subvention au titre de la DSIL 2021 pour le projet ci-dessus
- **APPROUVE** le plan prévisionnel des travaux

N°9 : Devis : achat d'une maisonnette à l'école

Lors du conseil d'école, l'école demande l'acquisition d'une maisonnette pour les enfants de maternelle auprès des élus. Sur le site WESCO, il propose une maisonnette au prix de 392.00 €

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'acheter une maisonnette pour l'école au prix de 392.00 €

N°10 : Devis : Sol salle motricité

M. le Maire propose de changer le sol de la salle de motricité afin que la garderie puisse se dérouler à nouveau dans cette pièce suite au protocole d'hygiène du COVID 19.

Sarl Montsûrs Décors : 2 802.62 € ht soit 3 363.14 € ttc

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de valider le devis de SARL Montsûrs Décor au prix de 2 802.62 € ht

N°11 : Devis : allée rue Nationale et parking plateforme des déchets

Sur le devis signé le 6 décembre 2019, M. BOURGOIN a oublié d'ajouter le montant des travaux route de Saint Pierre. Il manque 6 129.00 € ht. Suite à une réunion avec les élus et M. BOURGOIN, il serait préférable de réaliser l'allée rue nationale en revêtement enrobé au lieu d'un revêtement bicouche. Cela change le devis, coût total avec tous les changements, 18 387.75 € ht soit 22 065.30 €.

Par contre, le budget prévu initialement, est inférieur au montant total du devis, il est convenu, que la commune paiera en décembre un montant de 10 730.00 € ht et le restant en 2021.

Le Conseil municipal :

- **DECIDE** de valider le devis pour un montant de 7 657.75 € ht

QUESTIONS DIVERSES

- Il n'y aura pas de cérémonie des vœux en janvier 2021
- L'utilisation du bon d'achat est prolongée jusqu'à fin mars 2021
- M. BEAUQUESNE souhaite installer un pumptrack soit derrière le terrain de tennis ou au stade de foot. C'est une piste pour faire du bmx ou vtt. La commune pour le moment est réticente par rapport à la sécurité, dossier à l'étude.
- Prochaine réunion le jeudi 21 janvier 2021 à 20h30